

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

L'an deux mille vingt- six, le sept avril les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Marc HETSCH, Maire.

Etaient présents : Hubert MONDIERE, Danielle LACOUR, Patrick LARRAY, Véronique FESSY, Yves LAGRANGE, Fabrice RABOUTOT, Christelle PAVALLIER, Thierry GOUTTARD, Christelle POUSSIN, Marie MARCHETTO, Sandy MATHEVET, Marine DAMAIS, Clément CHRISTOPHE.

Etait absent : David HERMANN.

Secrétaire de séance : Hubert MONDIERE

Date d'envoi de la convocation : 02/04/2026

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COMITE NATIONALE D'ACTION SOCIALE (CNAS) :  
DELEGUE ELU ET DELEGUE AGENT.**

La collectivité étant adhérente au CNAS depuis 2010, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de désigner, après les élections municipales de 2026, un élu et un agent qui représenteront la collectivité en qualité de délégué.

Sur la base de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, la candidature de Mr Fabrice RABOUTOT est présentée.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Mr Fabrice RABOUTOT délégué Élu du CNAS.**

De plus, il est nécessaire de désigner un délégué Agent conformément aux statuts du CNAS prévoyant la désignation d'un délégué représentant les agents de la collectivité ;

CONSIDÉRANT que la commune doit désigner un délégué agent chargé de représenter les personnels communaux auprès de la Mairie de Pradines.

Le Maire expose au Conseil municipal que la candidature suivante a été reçue :

– Nelly SOLER (agent) ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité et conformément aux statuts du CNAS, décide de désigner Mme Nelly SOLER, agent communal (secrétaire générale de Mairie), en qualité de déléguée Agent auprès de la Mairie de Pradines.**

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits.

Fait à Pradines, le 07 avril 2026.

Le Maire,  
Jean-Marc HETSCH

Le secrétaire de séance,  
Hubert MONDIERE